

Au Puits de La Paracha

*Pensées recueillies
de Rabbi
Elimelech
Biderman Chlita*

Terouma



Au Puits de La Paracha

Terouma

Etre heureux de son sort quel qu'il soit

« Des peaux de Ta'hach » (25, 5)

Rachi explique que "le Ta'hach était un animal sauvage qui n'exista qu'à cette époque (de la construction du Sanctuaire) et dont l'aspect présentait une variété de couleurs, c'est pourquoi (Onkelos) le traduit "Sasgona" (contraction de "Sas", il se réjouit et de "Gona", la diversité de couleurs, n.d.t). Car le Ta'hach se réjouissait de la diversité dont il était composé".

Le Divré Israël rapporte que trois choses se ressemblent :

- 1)le plan de la création du monde
- 2)le plan du Sanctuaire
- 3)le plan de chaque juif

Et ce qui compose chacun des trois existe dans les deux autres (Tikouné Zohar, introduction 13, 14). L'argent et l'or présents dans le Michkan ont un lien avec les Bné Israël puisqu'ils évoquent (dans la Kabala) respectivement la crainte et l'amour. Par contre, où trouve-t-on un parallèle entre les peaux de Ta'hach et le juif ?

Le Divré Israël explique, grâce au commentaire de Rachi rapporté plus haut, que la diversité des couleurs du Ta'hach est à mettre en rapport avec la variété des situations dans lesquelles le Créateur met chaque juif et la joie qui doit animer celui-ci en toute circonstance (comme le Ta'hach qui se réjouissait de toutes ses couleurs, n.d.t). C'est, poursuit-il, le sens profond du commentaire de Rachi "le Ta'hach n'exista qu'à cette époque", à savoir : la diversité symbolisée par le Ta'hach n'exista que pour suggérer au juif d'accepter avec amour et joie "cette époque" c'est-à-dire l'heure qu'il est en train de vivre dans toutes les situations où Hachem le place.

Ce qui ressort de cet enseignement du Divré Israël est que l'homme doit en permanence sentir qu'il est entre de bonnes mains et que tout ce qui le concerne est dirigé par son Père Céleste, miséricordieux et Tout-Puissant qui n'agit qu'avec un seul but, celui de prodiguer le bien à Ses créatures. Cette conviction lui procurera une sensation de bien-être général, Il ne ressentira ni crainte du lendemain ni tristesse du passé.

Voici plusieurs années, Rav Kalman Greenwald, l'un des fondateurs des institutions du "Tombeau de Ra'hel", offrit une grande bouilloire électrique (destinée à l'usage du public fréquentant ce lieu saint), à la mémoire de sa tante Marat Bina, fille de Rav Yéhouda Klein, celle-ci n'ayant pas laissé de descendance après elle. Sur la bouilloire, une inscription demandait aux utilisateurs de bien vouloir dédier la bénédiction qu'ils prononceraient à l'élévation de l'âme de la défunte.

Un certain temps après, cet appareil fut remplacé par un autre plus sophistiqué dont le remplissage était automatique. Et l'ancien, après de bons et loyaux services, fut rangé dans une réserve. Le Mardi vingt-trois Chevat de Parachat Michpatim, à l'approche du soir, la nouvelle bouilloire s'arrêta brusquement de fonctionner et on se hâta de sortir l'ancienne (précisément celle qui avait été offerte en hommage de la défunte qui n'avait pas eu d'enfant, alors que trois autres bouilloires se trouvaient dans la même réserve). Elle fut utilisée jusqu'au jeudi vingt-cinq Chevat au matin. Un des Avrèkhim du Collèl (qui s'y connaissait en électricité) entreprit alors de rechercher la panne du nouvel appareil. Il commença par le brancher au secteur... pour s'apercevoir qu'il fonctionnait tout à fait normalement comme si rien ne s'était passé. Personne ne fut en mesure en mesure d'expliquer la cause de cette défaillance soudaine.



C'est alors que l'on s'aperçut que la veille, le vingt-quatre Chevat, tombait le jour anniversaire du décès de ladite défunte. Du Ciel, on avait fait en sorte que la nouvelle bouilloire s'arrête de fonctionner (sans aucune cause rationnelle) afin que l'on utilise sa bouilloire et que l'on récite la plupart des bénédictions pour l'élévation de son âme. Ceci pour nous enseigner que le hasard n'existe pas, que rien de ce qui arrive ne se produit sans raison et que tout est soigneusement calculé. Dès lors, lorsqu'un objet se casse ou que tout autre perte ou dérangement se produit, par l'entremise d'un être inanimé (comme cette bouilloire) ou par celle d'un homme (sous la forme d'un ami, d'un compagnon d'étude, d'un voisin ou d'un proche), sachons déceler l'intervention de la Providence Divine qui dirige dans tout événement. Abstenons-nous de nous plaindre des circonstances extérieures qui ne seraient pas à notre goût et soyons convaincus que cela aussi est le fruit d'un calcul céleste méticuleux pour votre plus grand bien. L'histoire suivante nous décrit comment le Saint-Béni-Soit-Il conduit parfois les choses de manière détournée afin que Sa Volonté s'accomplisse à tout prix. Elle se déroula voici une dizaine d'années et mit en scène deux associés, Rabbi Baroukh Boksbaum (de Boro Park) et Rabbi Sander Zalman (de Williamsburg).

A cette époque, Rabbi Baroukh ne possédait pas de téléphone portable mais réglait toutes ses affaires grâce à un téléphone conventionnel. Un jour, Rabbi Baroukh appela Rabbi Zalman pour convenir d'un rendez-vous concernant leur affaire commune. Ce dernier s'aperçut que la conversation provenait d'un téléphone portable.

« Qu'est-il arrivé, l'interrogea-t-il, doit-on te féliciter pour l'acquisition d'un portable et pour avoir décidé d'être comme tout le monde ?

-L'appareil n'est pas à moi, lui répondit-il, je l'ai emprunté pour quelques instants à Rav Mendel Rosenberg, le directeur de la

'Hébra Kadicha (les pompes funèbres juives, n.d.t) de Boro Park pour convenir d'un point de rencontre. »

Rabbi Zalman prit la route pour Manhattan en direction du lieu convenu. Rabbi Baroukh ne s'y trouvait pas. Après l'avoir attendu un certain temps, il commença à penser que ce dernier s'était trompé d'adresse, d'autant plus que dans cet endroit les rues n'étaient pas désignées par des noms mais par des numéros. Peut-être s'était-il trompé de chiffre ? Il décida de se mettre à sa recherche. Laissant sa voiture sur le bord de la route, il entreprit d'aller à pieds. A peine avait-il commencé à marcher qu'une femme non-juive courut dans sa direction en l'interpellant : « Monsieur le Rabbin, Monsieur le Rabbin, j'ai une question à vous poser ! » N'ayant pas le choix, il s'arrêta pour l'écouter.

« Mon mari est juif, lui raconta-t-elle, il était loin de toute pratique religieuse. Il était même un malfaiteur averti, jusqu'à ce qu'on l'attrape et qu'on le mette en prison pour de longues années. Là -bas, il a commencé à se rapprocher de son D. grâce à des organisations qui s'occupent des détenus. Si bien que lorsqu'on lui a donné l'autorisation d'être libéré pour quelques jours à l'occasion de la fête de Souccot, il a préféré refuser en arguant qu'à la maison il n'avait pas la moindre Soucca ni le moindre Loulav alors qu'en prison l'autorisation lui serait accordée de prier avec Loulav et de s'asseoir un peu sous une Soucca. A présent, il vient de subir une attaque cérébrale grave et ses jours sont comptés. Je voulais savoir s'il était permis de débrancher les appareils auxquels il est relié pour qu'il meure plus vite (à D. ne plaise).

- C'est absolument interdit, s'écria Rabbi Zalman. D'après la religion juive, celui qui abrège la vie d'un agonisant de cent ans est considéré comme un assassin au même titre que s'il avait tué un jeune enfant ! @03

@01- Et que devrai-je faire lorsqu'il décèdera ? demanda-t-elle à nouveau. Faut-il l'enterrer et où ?



- C'est sûr qu'il faudra l'enterrer dans un cimetière juif.

- Je ne suis pas juive, dit-elle, et je n'ai aucun lien avec vos pratiques. D'où saurai-je qui s'occupe des enterrements ? »

Rabbi Zalman se rappela soudain que Rabbi Baroukh venait de l'appeler du portable appartenant au directeur de la 'Hébra Kadicha de Boro Park. La Providence avait voulu qu'il conservât son numéro. Lorsqu'il lui indiqua le numéro de Rav Mendel Rosenberg, elle chercha dans son sac un stylo et un morceau de papier pour l'inscrire quand elle mit soudain la main sur son propre portable. Elle raconta alors à Rav Zalman qu'elle pensait l'avoir perdu et qu'elle était revenue sur ses pas jusqu'ici pour le chercher. C'est alors qu'elle l'avait aperçu et s'était adressée à lui. A présent, elle se rendait compte que le portable n'avait jamais été égaré ! Elle inscrivit donc le numéro afin de pouvoir le trouver lorsque ce serait nécessaire, et sur ces entrefaites, ils se séparèrent. Rabbi Zalman poursuivit sa quête de Rabbi Baroukh et entra dans une autre rue, lorsqu'il l'aperçut soudain.

« Où étais-tu ? s'écria-t-il. Cela fait un moment que je te cherche !

- Je ne sais pas de quoi tu parles, lui répondit-il, on avait convenu de se retrouver ici. C'est moi qui t'ai attendu ! »

Rabbi Zalman se rappela alors qu'en effet, c'était lui qui s'était trompé et que pour une "certaine raison", il avait confondu leur lieu de rendez-vous avec un autre endroit. Entre lui qui avait fait erreur et cette femme qui cherchait son portable qui n'avait jamais été égaré, tout avait été soigneusement calculé pour qu'ils se rencontrent pour le mérite de ce juif agonisant.

Entre temps, la non-juive se dépêcha de contacter Rav Mendel Rosenberg et lui demanda ce qu'elle devait faire.

« Lorsque le moment arrivera, contactez-moi, » lui dit-il.

Quelques jours s'écoulèrent. A l'issue du Chabbath suivant, elle l'appela à nouveau et lui raconta que cela faisait vingt-quatre heures que son mari se trouvait entre la vie et la mort. "J'arrive tout de suite", dit-il.

Dès qu'il pénétra dans la chambre, Rav Mendel se mit à réciter le Vidouï et le Chéma Israël. Aussitôt, ce juif rendit son âme à son Créateur. Il était clair que du Ciel, on avait retardé ce moment afin qu'il ne décède pas sans Vidouï et Chéma.

Rabbi Mendel voulu emmener le corps du défunt pour l'enterrer mais il n'y parvint que le lundi en raison d'autorisations qu'il tarda à obtenir. Entre-temps, il n'avait toujours pas réussi à réunir un Miniane pour accompagner le défunt à sa dernière demeure. C'est alors que Rabbi Baroukh l'appela pour prendre des nouvelles de ce juif. « C'est du Ciel qu'on t'envoie, lui répondit Rabbi Mendel, car on cherche précisément une dixième personne pour compléter le Miniane afin de l'enterrer comme il se doit ! »

Nul n'est besoin de réfléchir beaucoup pour voir combien cette histoire fut dirigée dans ses moindres détails du début jusqu'à la fin par la Providence afin que ce juif soit enterré selon la tradition juive ! (A cette évidence se rajoute l'exemple édifiant d'un juif qui ne voulut pas sortir de prison afin d'observer la Mitsva de la Soucca et celle du Loulav et d'accomplir ainsi ce que nous disons dans la prière : « Que le mérite du Loulav et de la Soucca se tiennent à vos côtés afin de contenir Ta colère jusqu'à ce que nous revenions à Toi d'un repentir sincère ! »)

Le Sefat Emet (A'haré Mot 5654) écrit à ce sujet que "si un homme possède la foi et a une confiance en D. comme il se doit, il sait alors que tout ce qui lui arrive vient du Saint-Béni-Soit-Il. Tout ce qui le concerne se déroule alors en fonction de ses besoins de la meilleure manière qu'il soit ".

Un Avrekh vint une fois se plaindre devant Rabbi Chalom de Kaminka du sort amer qui était le sien et des épreuves qui l'accablaient de toutes parts. Celui-ci lui



répondit : « Tout est pour le bien et vient du Créateur bon et bienveillant.

Peut-on contredire la triste réalité qui est la mienne ? lui répondit l'Avrekh.

Les experts en la matière, lui dit le Rabbi, font l'éloge de l'eau de vie et des autres boissons fortes et en boivent à volonté. A l'opposé, une personne non avertie qui en goûtera fera la grimace du fait de leur extrême amertume. Que répondra à cela l'expert ? La nature de ces boissons est d'être amère au début. Cependant, en quelques instants, elles amènent l'homme à la joie et à l'allégresse. De fait, dès qu'il commence à boire, il ressent déjà une douceur sans égale. Il en est de même pour toi qui te plains de ton sort amer. Cela est dû au fait que tu ignores combien les voies d'Hachem sont douces. Lorsque tu l'auras compris, dès que tu seras confronté aux épreuves, tu te réjouiras en permanence. »

Nos Sages enseignent (Pirké Avot 4, 1) : « Qui est l'homme riche ? Celui qui est content de sa part » et Rachi d'expliquer « sa part, la part que le Saint-Béni-Soit-Il lui réserve, qu'elle soit bonne ou mauvaise, grande ou petite, il prend tout du bon côté ». Celui qui accepte avec joie et amour la manière dont le Créateur le dirige dans toutes les circonstances et qui a la ferme conviction que tout est pour son bien ne cherchera pas à bousculer le cours des événements en attendant impatiemment des temps meilleurs. Mais il sera content en permanence de ce que le Créateur a décidé pour lui.

J'ai entendu l'histoire qui suit de mon oncle, l'Admour Chmélké de Lalov, qui l'a lui-même entendue du célèbre Rav Ménaché Rosenfeld. Ce dernier accompagna une fois Rabbi Avraham Elimélekh de Karline alors qu'il revenait chez lui en bateau (d'Eretz Israël en Pologne) afin de l'aider lors de la traversée. Rabbi Ménaché, qui avait l'habitude d'avoir un emploi du temps très chargé par des cours de Torah et d'autres occupations, se trouva alors quelque peu décontenancé du changement occasionné par ce voyage et par l'aide qu'il apportait au Rabbi. Il laissa

échapper une fois un soupir en murmurant : « Maître du Monde, quand finiront enfin toutes ces pérégrinations qui m'accablent ? » Rabbi Avraham Elimélekh qui surprit ses paroles s'arrêta sur le champ et lui dit sur un ton de reproche : « Un juif n'attend pas que les épreuves se passent mais au contraire il les accepte avec amour et joie. » Rav Ménaché raconta que ces paroles demeurèrent gravées dans son cœur. Et durant toute son existence, il ne se plaignit plus de rien.

Plus encore, c'est lorsqu'un homme est plongé dans le brouillard, que les vagues tumultueuses tentent de le noyer et qu'il relève malgré tout la tête hors de l'eau en tournant son regard vers le Ciel et qu'il proclame : « Je n'ai personne sur qui compter à part mon Père Céleste et je crois sincèrement que même cette épreuve est pour mon bien ! » que l'on mesure sa grandeur.

De la sorte, le Saint-Béni-Soit-Il fera disparaître tous les écrans qui le séparent de cet homme et celui-ci méritera alors de se rapprocher de Lui et d'améliorer son sort dans ce monde et dans le monde futur.

Il est écrit : « *Louez-Le, tous Ses anges, toutes Ses armées, le feu, la grêle, la neige, la fumée, la tempête qui accomplit Sa Parole* » (Téhilim 148, 2-8 que l'on récite dans les Psouké Dézimra, n.d.t). Les commentateurs se sont déjà penchés sur la mention précise des derniers mots : « *la tempête qui accomplit Sa Parole* ». Pourquoi semble-t-il que seule la tempête accomplisse Sa Parole ? Qu'en est-il des autres créations mentionnées dans les mêmes versets ? N'accomplissent-elles pas elles aussi la Parole Divine ?

Le Nétivot Chalom explique que la tempête brise les montagnes et emporte tout sur son passage. Elle peut (à D. ne plaise) donner tout particulièrement à penser que tel est le cours naturel des choses. Lorsque la tempête souffle, le vent est capable de déplacer tout ce qu'il désire. C'est pourquoi il est mentionné spécialement « *la tempête accomplit Sa Parole* ». Tout ce que la tempête a provoqué est le fait de la Parole Divine. Et même le moindre épi et le moindre brin



d'herbe ne peuvent bouger sans que le Très-Haut ne l'ait décidé.

Mais au-delà du sens littéral, ce verset vient également nous donner une leçon d'Emouna dans notre propre existence. Lorsque la tempête des épreuves balance un homme dans tous les sens et qu'il lui semble qu'elles le brisent et lui font manger la poussière de la terre sans qu'il puisse se relever, il devra se souvenir que même une brindille ne peut tourbillonner dans le vent que par décret Divin. Cette réflexion lui rendra sa sérénité.

De fait, celui qui possède cette foi vivra une existence heureuse en sachant que tout ce qui lui arrive, à lui et à sa famille, a été décidé auparavant dans le Ciel. C'est justement durant ces moments que le Saint-Béni-Soit-Il se tient à ses côtés, comme il est écrit : « *Lorsqu'Il se tiendra à la droite du pauvre, de ses juges.* » (Téhilim 109, 31) Il s'abstiendra dès lors de se plaindre dans les moments difficiles et, à l'opposé, il n'imputera pas ce qu'il réussit à son mérite personnel mais il se souviendra que tout provient d'Hachem.

On raconte qu'après le décès de la Rabbanite, épouse du 'Hafets 'Haïm, un débat s'engagea pour savoir où on devait l'enterrer. Convenait-il de le faire dans la concession des justes ou dans celle des Rabbanim ? Le 'Hafets 'Haïm ordonna qu'on l'enterre dans la partie réservée aux indigents. « Il n'est pas écrit, dit-il, "Il se tiendra à la droite du juste", ni "à la droite de l'érudit" mais "Il se tiendra à la droite du pauvre". C'est là-bas qu'elle reposera en paix à proximité de notre Père Céleste. »

Une fois, un juif vint pleurer devant le 'Hafets 'Haïm le triste sort qui l'accablait : il était rempli de dettes et ses créanciers ne lui laissaient pas de répit jour et nuit. Il n'avait pas même un seul instant de quiétude. Le Rav lui raconta alors l'histoire de deux juifs riches. La fortune de l'un s'élevait à cinquante mille roubles alors que celle de l'autre à dix mille roubles. Un jour, les deux hommes furent arrêtés pour transferts frauduleux de marchandise et furent jetés en prison.

Comme ils ne purent s'occuper de leurs affaires pendant leur emprisonnement, leur richesse diminua. Le riche aux cinquante mille roubles ne posséda plus que vingt mille roubles tandis que celui des dix mille roubles vit ses biens diminuer jusqu'à mille roubles.

Lorsque le jour de leur procès s'approcha, le premier engagea un bon avocat qu'il dut payer très cher. Quant à l'autre, qui ne possédait plus suffisamment de quoi en faire de même, il dut se résigner à faire appel à un proche qui avait été ministre de la justice de leur pays par le passé. Après l'avoir supplié de l'aider, ce dernier accepta de lui servir d'avocat au moment du jugement.

Celui qui avait perdu toute sa richesse conçut de la jalousie envers son compagnon d'infortune qui avait pu louer les services d'un très bon avocat, alors que lui-même n'avait eu d'autre choix que d'avoir recours à la générosité de son proche. Qu'allait-il advenir de lui ?

Son ami se moqua de lui : « Tu parles comme un sot, lui dit-il. Qui est plus doué pour te défendre que celui qui fut jadis le ministre de la justice et qui connaît tous les rouages de la législation ? Qui mieux que lui est en mesure de te sauver et de te faire libérer, tout cela gratuitement ? Je donnerais moi-même toute ma richesse afin de posséder un tel défenseur ! »

Le 'Hafets 'Haïm conclut en disant : « Il se trouvera certainement un juif qui prétendra en arrivant dans le Ciel : "toute ma vie, je me suis attaché à l'enseignement du Rambam. Je demande donc que le Rambam lui-même soit mon défenseur au moment du redoutable jugement devant le Tribunal Céleste". En admettant qu'il soit exaucé, cela ne signifie pas encore qu'il soit alors acquitté car peut-être que le Raavad objectera sur la plaidoirie du Rambam. Et imaginons même que quelqu'un vienne arguer qu'il était constamment attaché aux enseignements de tel Amora (Sage de l'époque du Talmud, n.d.t). Il se peut qu'un Tana (Sage de l'époque de la Michna, n.d.t) contredise ses



arguments (et un Amora est tenu de s'effacer devant un Tana). Et imaginons à nouveau qu'il soit parvenu à un tel degré dans ce monde qu'il mérite d'être défendu par l'un des Prophètes, il se pourra encore que le Saint-Béni-Soit-Il réfute ses raisons comme on le voit au sujet du Prophète Chemouël qui pensait oindre Eliav comme Roi d'Israël lorsque D. lui dit : *"Ne regarde pas l'apparence extérieure"* (Chemouël I, 16, 7). Mais toi qui es tellement accablé par les épreuves, le Saint-Béni-Soit-Il Lui-même sera ton avocat, comme il est écrit : *"Car Il se tient à la droite du malheureux pour le sauver de ses juges"*. Et qui osera s'opposer à Sa parole ? Il est donc certain que tu seras acquitté et dès lors, tu n'as plus qu'à te réjouir. »

A une autre reprise, c'est un Ba'hour de sa Yéchiva à Radine qui vint épancher son cœur devant le 'Hafets 'Haim. On lui avait proposé en mariage une jeune fille d'une des villes des environs de Radine. Il s'y était rendu. En revenant, il confia au 'Hafets 'Haim en soupirant qu'il s'agissait d'une famille extrêmement pauvre au point que le sol de leur maison était formé de terre et de pierres et qu'ils ne possédaient même pas de chaises pour s'asseoir. Après l'avoir écouté, le Rav lui dit : « Tu m'as parlé des qualités de la famille. Quels autres points positifs as-tu remarqué là-bas ? » Ce Tsadik avait en effet compris la valeur énorme du pauvre qui se repose uniquement sur Hachem.

